



Commission paritaire des carrières

1020402 Carrières de grès et de quartzite de tout le territoire du Royaume, à l'exception des carrières de quartzite de la province du Brabant wallon

Autres entreprises que celles de la province de Liège

Ecochèque.....	2
Primes d'équipes	2
Fête de la Saint-Nicolas.....	2
Prime de fin d'année.....	2
Fourniture de chaussures de sécurité.....	2
Remboursement des frais de transport.....	2
Octroi de titres-repas.....	3

*Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>*



Ecochèque

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 3, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Primes d'équipes

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 7, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Fête de la Saint-Nicolas

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 8, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Prime de fin d'année

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 11 à 13, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Fourniture de chaussures de sécurité

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 14, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018

Remboursement des frais de transport

Convention collective de travail du 25 octobre 2017 (143437)

Conditions de travail (province de Liège exceptée)

Articles 1, 15 à 16, 35

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018



Octroi de titres-repas

CCT du 25 octobre 2017 (143429)

Octroi de titres repas

Tous les articles

Durée de validité : 01 janvier 2017 au 31 décembre 2018